

foi, et votre réponse à cet effet, qui est authentique en allemand, constituent entre nos deux Gouvernements un accord qui amendera l'Accord du 23 janvier 1974 et entrera en vigueur à la date de votre note en réponse.

Veillez agréer, Excellence, les assurances de ma très haute considération.

Le Secrétaire d'État  
*aux Affaires extérieures,*  
ALLAN J. MACEACHEN

Son Excellence  
le Comte Maximilian von Podewils-Dürnitz,  
Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne,  
Ottawa.